



Commission scolaire  
**DES PHARES**



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Pour diffusion immédiate

#### **Michel Leblanc prête son nom à la salle de spectacle de l'école Paul-Hubert**

**Rimouski, le 8 avril 2015** – L'école Paul-Hubert est très fière de faire savoir que sa salle de spectacle fraîchement rénovée s'appellera dorénavant «Salle de spectacle Michel-Leblanc». L'annonce de cette nouvelle a été faite lors du spectacle de variétés présenté le 28 mars dernier afin de souligner les 50 ans de la fondation de l'établissement scolaire.



© Photo TC Media - Adeline Mantyk - Journal L'Avantage

Le nom de Michel Leblanc a été proposé par M. Gaétan St-Laurent, un ancien collègue, dans le cadre du concours qui devait permettre de nommer l'auditorium de l'école. M. Leblanc a enseigné durant 33 ans à l'école Paul-Hubert. Toute sa carrière est imprégnée de sa passion pour la musique et d'une préoccupation soutenue pour la pédagogie.

Il a travaillé à la fondation du Big band parascolaire de l'école Paul-Hubert dans les années 1970, à celle de l'Ensemble Antoine-Perreault dans les années 1980, ainsi qu'à la fondation du Grand orchestre Kadanse, qu'il dirige jusqu'au début des années 1990. L'enseignement du cours d'harmonie est implanté durant cette période et l'Ensemble Antoine-Perreault est un groupe d'harmonie sénior qui permet aux enseignants de perfectionner leur instrument.

En 1987, un atelier de jazz vocal présenté par l'école Paul-Hubert et le Festi jazz international de Rimouski fait boule de neige. À la suite de cette expérience, en compagnie de ses collègues Suzanne Langlois et Lino Bélanger, Michel Leblanc fonde le groupe de jazz vocal PHAZZ. L'intérêt des élèves pour cette formation est très grand.

PHAZZ, jumelé au Festi jazz international de Rimouski, se produit notamment au Festival de jazz de Vienne, en France. « Le groupe devient rapidement un ambassadeur de l'école Paul-Hubert un peu partout au Québec. Il est une source d'inspiration pour plusieurs écoles », a mentionné M. Jocelyn Michaud, directeur de l'école Paul-Hubert.

Michel Leblanc fondera aussi l'ensemble d'harmonie Vents du fleuve à la fin des années 1990. En 2000, après plusieurs années de préparation, l'école propose à ses élèves un programme Arts-Sports-Études en musique. Ce programme fait depuis le bonheur de nombreux élèves doués pour la musique et dévoués à leurs études.

« Nous sommes enchantés que M. Leblanc ait accepté de prêter son nom à la salle de spectacle de notre école. Nous voulions que le nom de cette salle rappelle l'engagement exceptionnel d'une personne envers l'éducation, mais aussi qu'il évoque les étapes importantes de l'enseignement de la musique à l'école Paul-Hubert depuis sa fondation. Michel Leblanc est le candidat tout désigné pour répondre à ces deux conditions », a indiqué M. Michaud.

-30-

Source :       Jocelyn Michaud, directeur  
                  École Paul-Hubert  
                  418 724-3439

### **À propos de la Commission scolaire des Phares**

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.